

SESSION D'AUTOMNE (6-9 NOV. 2017)

Compte-rendu à l'attention des chercheurs et enseignants-chercheurs de la section 12

Préambule :

Cette session d'automne, deuxième du mandat 2016-2021, a été principalement dédiée à l'examen des évaluations à mi-vague de chercheurs, à celui des dossiers de candidatures à diverses promotions (CR1, DR1, DRCE1, DRCE2) ainsi qu'à l'étude des dossiers de candidats potentiels aux médailles de bronze et d'argent. La section a également travaillé à l'établissement de critères pour le recrutement et l'évaluation de chargés de recherche "classe normale" (CRCN), statut résultant de la fusion des grades CR2-CR1. Des critères auxquels la section sera particulièrement attentive pour l'avancement des CRCN au grade de chargés de recherche "hors-classe" (CRHC) ont également été proposés. Une fois validés par le service juridique, l'ensemble de ces critères sera diffusé sur le site du CNRS. Enfin, lors de son intervention, Jacques MADDALUNO, directeur de l'INC, a communiqué un certain nombre d'informations générales et d'éléments plus factuels (nombre de promotions, recrutement 2018...), pour la plupart résumés ci-après.

La section 12 attire votre attention sur son rôle qui consiste à émettre des avis scientifiques. Concernant les promotions et médailles, la section propose une liste de chercheurs (assortie d'un classement dans le cas des promotions seulement). Ces propositions font ensuite l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS.

1. Intervention de l'Institut de Chimie INC : Jacques MADDALUNO (directeur de l'INC), Erick DUFOURC (Directeur scientifique adjoint plus particulièrement en charge des sections 12 et 16), Bruno BUJOLI (chargé de missions section 12), Louisa LEBRACHE (Chargée d'étude en administration scientifique Unité - personnels permanents).

Concernant la direction du CNRS :

Anne Peyroche, directrice générale déléguée à la science du CNRS, a été nommée présidente du CNRS par intérim le 24 octobre 2017. Elle remplace Alain Fuchs, président du CNRS depuis 2010 qui devient président de [Paris Sciences & Lettres](#) à compter de ce même jour. Les appels à candidature se sont clos le 15 novembre 2017.

Concernant le budget du CNRS:

Le budget est reconduit cette année avec une augmentation de 10,5 millions d'euros dont une partie pourrait contribuer à financer les revalorisations de carrière. Globalement, le niveau de recrutement est maintenu pour 2018 (300 chercheurs, 300 ingénieurs et techniciens) malgré un nombre de départ à la retraite relativement faible.

Concernant les opérations majeures du CNRS :

A l'échelle du CNRS, deux opérations majeures ont été présentées. La première consiste à apporter un soutien à la Direction des Systèmes d'Information (DSI) en matière de sécurisation de données et ce, dans un contexte d'harmonisation européenne. La seconde concerne l'appel à projets MOMENTUM visant à permettre aux chercheurs titulaires du CNRS et aux non permanents ayant soutenu leur doctorat (ou équivalent) depuis moins de 8 ans d'imaginer et de mener à bien un projet innovant au sein d'un laboratoire du CNRS. Pour 2017, l'appel lancé en mai dernier (<http://www.cnrs.fr/fr/une/actus/2017/momentum.html>) a permis de soutenir des projets relatifs à 13 domaines émergents et transdisciplinaires, la chimie émergeant principalement sur les deux axes "Matériaux multifonctionnels : de l'échelle nanométrique à la description multi-échelle" et "Surfaces et interfaces". Sur les 431 candidatures éligibles reçues (90 relevant de l'INC), 32 ont donné lieu à des auditions devant l'ensemble des directeurs d'Instituts fin octobre dernier. Le financement d'une vingtaine de projets est prévu ; les résultats seront publiés prochainement.

Concernant la politique scientifique de l'INC

La nouvelle direction de l'INC présentera en détails sa politique scientifique lors de la réunion des Directeurs d'Unité prévue en décembre prochain. Les actions proposées, visant globalement à renforcer la visibilité de l'Institut, devraient contribuer à donner un élan à l'ensemble des thématiques et des communautés relevant de l'Institut. Des actions à l'attention des jeunes chercheurs devraient également être annoncées. Pour le financement de toutes ces opérations, l'INC a d'ores et déjà obtenu un budget.

Concernant la fusion des grades CR2-CR1

Pour les chargés de recherche, deux nouveaux grades ont été créés (<http://maremuneration.cnrs.fr/>):

- la classe normale (CRCN) qui fusionne les 2 grades actuels (CR1 et CR2).
- la hors classe (CRHC) qui aligne l'architecture du corps des chargés de recherche sur celle des maîtres de conférences. La création de ce nouveau grade permet d'offrir des perspectives en termes d'évolution de carrière et de rémunération, notamment aux chercheurs ayant atteint le dernier échelon depuis plusieurs années. **Les demandes de promotion au grade CRHC seront examinées lors des prochaines sessions d'automne.** Compte-tenu des délais cette année, c'est **exceptionnellement en session de printemps 2018** que seront étudiés les dossiers correspondant à la **première campagne**.

Concernant les promotions :

Cette année, la section 12 peut compter sur **trois promotions DR1**. Ce chiffre s'explique en partie par le faible nombre de candidatures au sein de la section. Concernant les **DRCE 1**, **cinq promotions** seront attribuées sur l'ensemble des **six sections de l'INC**. Quelques promotions **DRCE2** seront distribuées sur l'ensemble du CNRS.

Concernant les médailles :

L'INC rappelle que la **médaille de bronze**, au nombre de une par an et par section, récompense de jeunes chercheurs dans le voisinage du passage CR1. La section est encouragée à proposer une femme et un homme.

La **médaille d'argent** distingue un chercheur ou enseignant-chercheur plus expérimenté, pour l'originalité, la qualité et l'importance de ses travaux reconnus sur le plan national et international. Là encore, la section est incitée à proposer une femme et un homme. La médaille d'argent sera *in fine* attribuée sur un arbitrage de l'INC, après examen de l'ensemble des propositions des six sections.

Concernant les concours 2017:

L'INC rappelle que l'affectation des candidats classés ne relève pas du Comité National mais de la direction du CNRS et de sa politique scientifique. Dans l'arrêté officiel d'ouverture des concours, quasi-finalisé pour cette année, sont prévus en section 12, les recrutements de :

- **six** chargés de recherche classe "classe normale" CRCN (dont un coloriage qui sera publié dans l'arrêté officiel d'ouverture des concours début décembre).
- **cinq** directeurs de recherche 2^{ème} classe.

2. Etablissement de quelques règles de fonctionnement de la section.

Concernant l'audition aux concours de directeur de recherche :

La direction du CNRS interroge annuellement les sections sur leur intention d'auditionner ou non les candidats aux concours de directeur de recherche. La section 12 a choisi de procéder, en session plénière, aux auditions des candidats au concours de recrutement DR2 pour la campagne 2018.

Concernant l'examen des PEDR (prime d'encadrement doctoral et de recherche) :

Chaque année, la direction du CNRS laisse le choix aux sections d'examiner ou non les demandes de PEDR. En cas de refus de la part de la section, les dossiers des chercheurs font l'objet d'un examen par un comité d'experts constitué à cet effet. Compte tenu de la connaissance qu'elle a de ses chercheurs et des compétences scientifiques dont elle dispose pour étudier les dossiers, la section 12 a décidé d'examiner les demandes de PEDR que vous pourriez être amenés à déposer en 2018.

3. Evaluations, promotions et expertises abordées au cours de la session d'automne.

• Evaluations des chercheurs.

La section a examiné 59 évaluations à mi-vague qui ont donné lieu à 57 avis favorables, 1 avis différé et 1 avis réservé. Deux évaluations à vague suite à demande de réexamen ont reçu un avis favorable.

• Promotions.

Promotions CR1 :

Les dossiers de Clément CABANETOS, David LEOEUF, Philippe PEIXOTO, Jean-François SOULE et Joanna WENCEL-DELORD ont été examinés et les cinq candidats classés premiers ex-aequo.

Promotions DRI :

Sur les dix dossiers présentés et discutés en session, **quatre** ont été retenus et le classement suivant proposé à l'INC :

- 1- Frédéric LEROUX
- 2- Florine CAVELIER
- 3- Jean-Olivier DURAND
- 4- Thierry BILLARD

Promotions DRCE1 :

Sur les cinq dossiers présentés et discutés en session restreinte aux cadres A, celui de Marie-Chantal ANDRAUD a été retenu pour proposition à l'INC. La décision finale fera l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS, sur la base des propositions étayées des six sections de l'INC.

Promotions DRCE2 :

Le dossier d'Anne-Marie CAMINADE, seule candidate à cette promotion, a été discuté en session restreinte aux cadres A et sera proposé à l'INC. La décision finale fera l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS, sur la base des propositions étayées des six sections de l'INC.

• Propositions pour les médailles.

Médaille de bronze:

Neuf chercheurs ont été remarqués par la section sur la base des critères évoqués précédemment. Après discussion et vote, Tatiana BESSET a été proposée pour la médaille de bronze. La décision finale fera l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS.

Médaille d'argent :

Dix-huit chercheurs et enseignants-chercheurs ont été présentés à la discussion. A l'issue des échanges et d'un vote, Anne-Marie CAMINADE et Jean-François NIERENGARTEN ont été proposés. La décision finale fera l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS, sur la base des propositions étayées des six sections de l'INC.

• Titularisations.

Six demandes de titularisation ont reçu des avis favorables.

• Confirmation d'affectations des lauréats CR (campagne 2016).

Six confirmations d'affectation ont fait l'objet d'avis favorables et un directeur de recherches a été désigné pour chacun d'eux.

• Confirmation d'affectations des lauréats DR (campagne 2016).

Six confirmations d'affectation ont donné lieu à des avis favorables.

• Expertises diverses.

La section a examiné divers autres dossiers au cours de cette session et émis des avis après discussion. Les résultats sont résumés ci-dessous :

Reconstitutions de carrières : deux avis favorables ont été émis pour les deux dossiers présentés.

Changements de directions d'unités : les nominations de Chantal LARPENT et de Christophe MARQUETTE, respectivement en qualité de directrice de la FR 2483 CNRS/UVSQ et en qualité de directeur adjoint de l'UMR 5246, ont recueilli deux avis très favorables de la part de la section.

Evaluations d'écoles thématiques : les examens de huit écoles thématiques ont donné lieu à sept avis très favorables et à un avis favorable. Liste des écoles thématiques par ordre alphabétique : CALORIMETRIE (resp. scientifique : Georgeta POSTOLE), FTMS (resp. scientifique : Carlos AFONSO), INSPECTHE (resp. scientifique : Geneviève BLONDIN), LE FLUOR (resp. scientifique : Sylvette BRUNET), PEPPER SCHOOL (resp. scientifique : Olga IRANZO), PHOTOCHEM (resp. scientifique : Karine LOUBIERE), RECEIPT (resp. scientifique : Carole DUBOC), SYNT_FLUX (resp. scientifique : Christian ROLANDO).

Création de GDR : la section a émis deux avis très favorables et un avis défavorable sur les trois GDR examinés. Liste des GDR examinés par ordre alphabétique : BIOMIM (directeur : Frédéric GUITTARD), PES Photo Electro Stimulation (directeur : Fabien MIOMANDRE), HAPPYBIO (directeur : Eric ROBERT).

La section 12, le 14 novembre 2017.